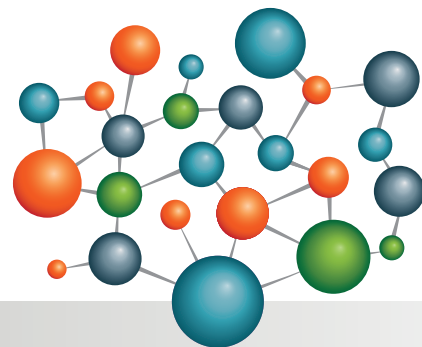


PROGRAMME D'ÉTUDES

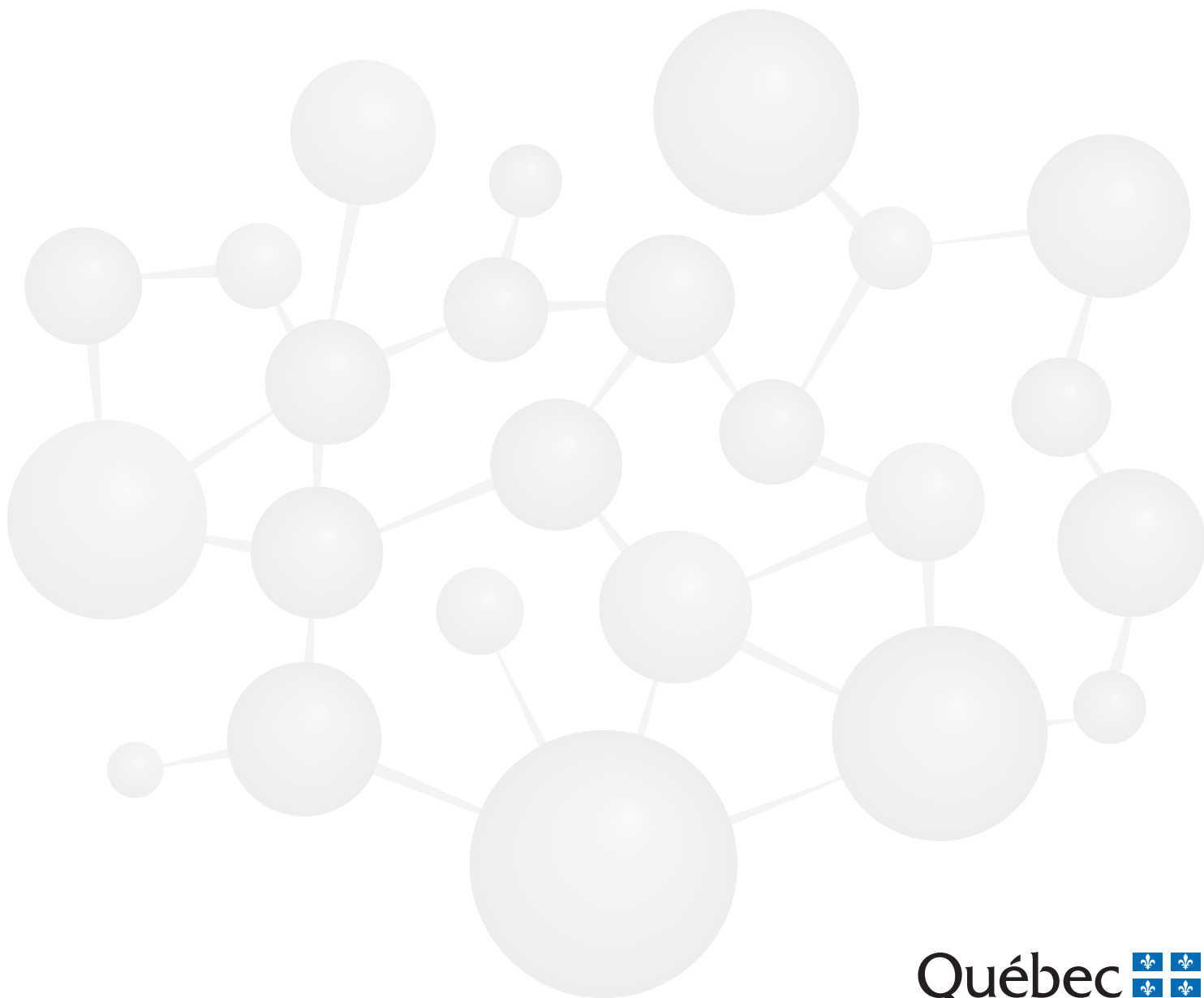
MODE ET CONFECTION DE VÊTEMENTS SUR MESURE (DEP 5345)

Secteur de formation

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

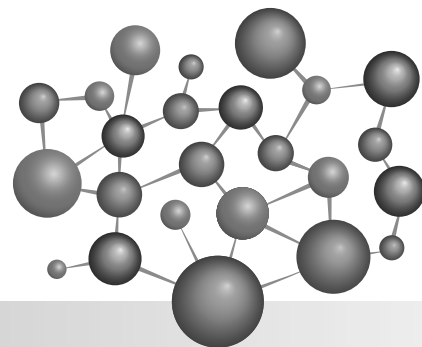


PROGRAMME D'ÉTUDES

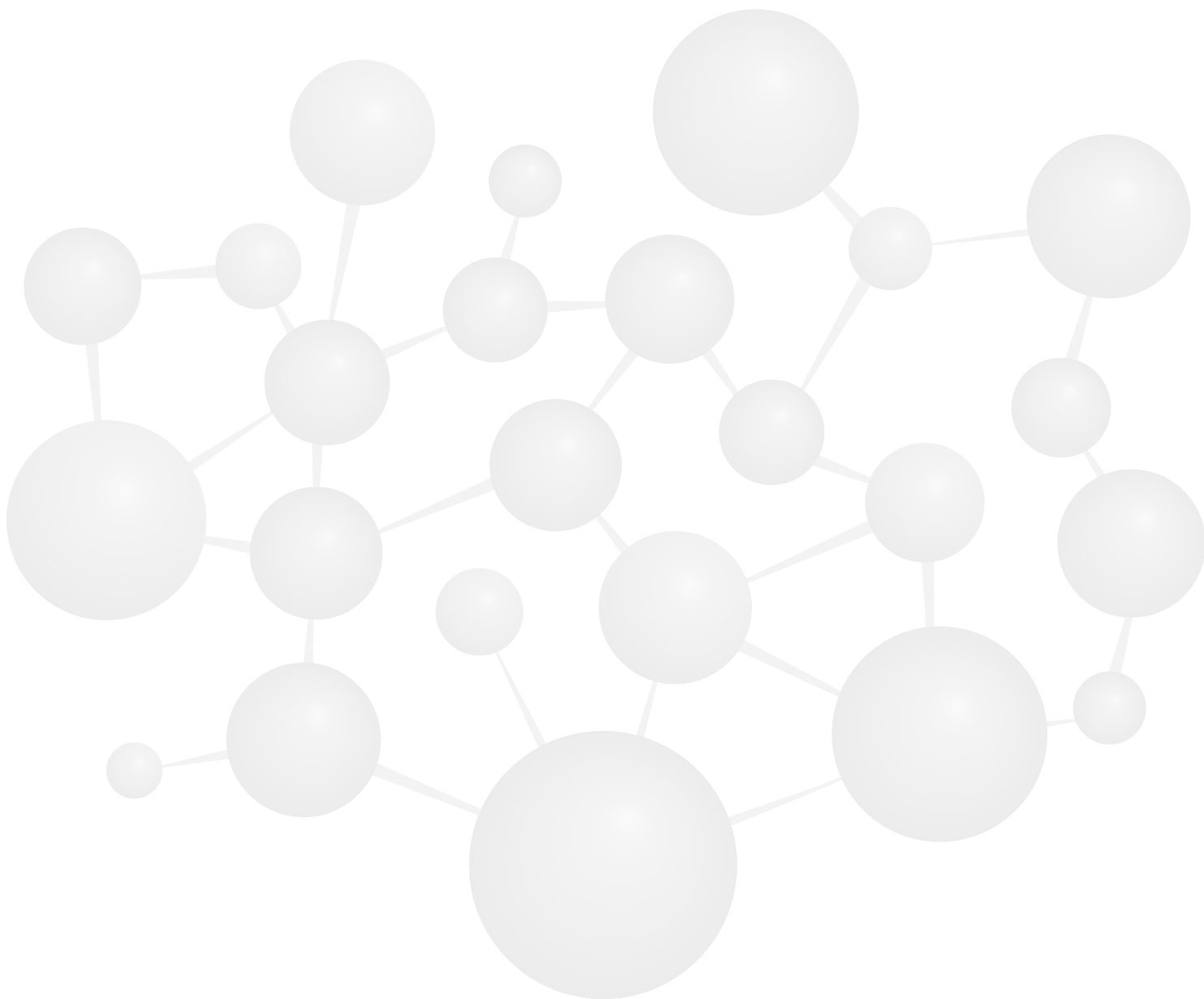
MODE ET CONFECTION
DE VÊTEMENTS SUR MESURE (DEP 5345)

Secteur de formation

CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Équipe de production

Coordination

Lise Gélinas

Responsable du secteur de formation Cuir, textile et habillement
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

Julie Audet

Spécialiste en élaboration de programmes
Éduc Action

Martin Lamontagne

Enseignant
Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau
Commission scolaire des Navigateurs

Avec la collaboration de

Nathalie Brosseau

Enseignante
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications
du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de l'éducation préscolaire
et de l'enseignement primaire et secondaire du ministère de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019

ISBN 978-2-550-76855-5(version imprimée)
ISBN 978-2-550-76856-2(PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Christophe Billebaud
Directeur
Montréal Couture

Claude Bradet
Enseignant
Centre de formation professionnelle Jonquière
Commission scolaire De La Jonquière

Solange Champagne
Directrice adjointe
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

Mireille Labrie
Enseignante
Centre de formation professionnelle de Neufchâtel
Commission scolaire de la Capitale

Madeleine Nadeau
Conseillère pédagogique
Centre de formation professionnelle 24-Juin
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Dominique Richer
Conseillère pédagogique et agente de liaison
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

Guyline Tremblay
Conseillère pédagogique
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

Maurice Tremblay
Enseignant, Confection de vêtements (Façon tailleur)
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

Milieu du travail

Catherine Bossé
Atelier-Boutique TriCycle
Lachute

Joël Bouchard
LÉO
Ormstown

Yolande Bourassa
Travailleuse autonome
Sherbrooke

Sylvie Desjardins
Annie 50
Montréal

Françoise Faucher
La Fauvilière
Montréal

Yves Ferrier
Cuir Ferrier Daris
Montréal

Christiane Hébert
Confection Christiane Hébert
Sherbrooke

Vincenzo Mercadante
Vêtements pour hommes Sélect inc.
Montréal

Isabelle Messier
Atelier Au fil d'Isabelle
Laval

Clodine Mongeon
Confections de Clodine
Saint-Eustache

Violaine Morin
Atelier Violi
Montréal

Hoang Nguyen
Boutique autrefois Saïgon
Québec

Véronique Normand
Atelier Au fil d'Isabelle
Laval

Sonia Pennesi
Patron-Logic S.P. inc.
Montréal

Marie-Pierre Saint-Denis
Confection MP
Laval

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études.....	15
Métier et formation	17
Opération de machines à coudre	19
Montage de vêtements en matière non extensible	21
Montage de vêtements en matière extensible	25
Ajustement de patrons	29
Conseils à la clientèle	33
Confection de jupes	37
Confection de robes	41
Confection de chemises et de chemisiers	45
Dessins techniques	49
Transformation du style d'un patron	53
Confection de pantalons	55
Confection de manteaux	59
Confection de vestes et de gilets selon la façon tailleur	63
Retouches et réparations	67
Remodelage de vêtements	71
Gradation de patrons	75
Préparation d'une production en série	79
Confection de tenues habillées	83
Activités de gestion	87
Intégration en milieu de travail	89

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse ou au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, et les savoirs liés à chaque compétence. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Ces composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale de la profession; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-33.3, article 461).

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, à la réalisation et à la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement, qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

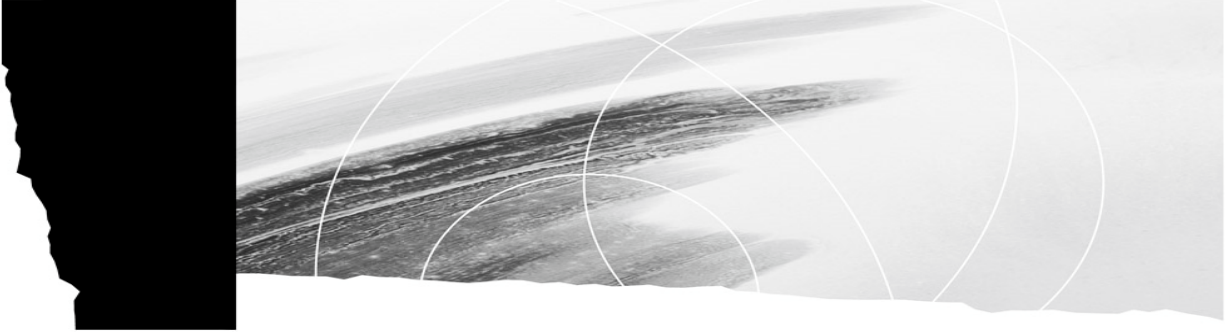
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés, que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et de réaliser sa mise en œuvre ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités et souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.



5345

Mode et confection de vêtements sur mesure

Année d'approbation : 2016

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	98
Nombre de compétences :	21
Durée totale :	1 470 heures

Pour être admis au programme d'études *Mode et confection de vêtements sur mesure*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG).

OU

- La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

La durée du programme d'études est de 1 470 heures. De ce nombre, 945 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches de la profession et 525 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 21 compétences dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement, et à l'enseignement correctif.

Particularités du programme d'études

Le programme d'études *Mode et confection de vêtements sur mesure* prépare la couturière ou le couturier à faire preuve d'une grande polyvalence dans l'exercice de sa profession.

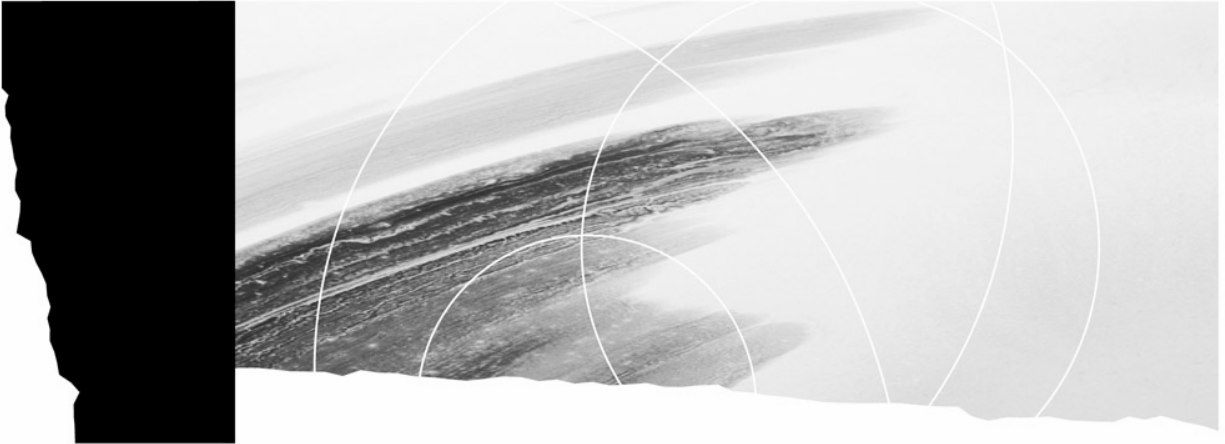
Deux principaux moyens sont mis en œuvre dans le programme d'études à cet effet.

Le premier moyen consiste à couvrir les variables de la profession, c'est-à-dire le travail autonome et le travail salarié, les divers types de clientèle et la variété de matières premières, de même que le processus complet de confection, allant du conseil à la clientèle jusqu'à l'étape de livraison. Il est à noter que même si ce moyen privilégie la confection vestimentaire standard, il aborde aussi la façon tailleur.

Le deuxième moyen consiste à préparer le transfert des apprentissages dès le début de la formation. Il vise à développer, chez l'individu, des automatismes pour assurer le développement continu de ses compétences et maintenir son employabilité.

Ainsi, le programme d'études incite notamment à adopter des moyens de veille au sujet des tendances de la mode, des nouveautés du domaine de la confection et des ressources du milieu. L'apprentissage autonome est également valorisé durant toute la formation.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	427601	1	15	1
Opération de machines à coudre	427613	2	45	3
Montage de vêtements en matière non extensible	427625	3	75	5
Montage de vêtements en matière extensible	427635	4	75	5
Ajustement de patrons	427643	5	45	3
Conseils à la clientèle	427654	6	60	4
Confection de jupes	427665	7	75	5
Confection de robes	427675	8	75	5
Confection de chemises et de chemisiers	427685	9	75	5
Dessins techniques	427694	10	60	4
Transformation du style d'un patron	427706	11	90	6
Confection de pantalons	427716	12	90	6
Confection de manteaux	427726	13	90	6
Confection de vestes et de gilets selon la façon tailleur	427738	14	120	8
Retouches et réparations	427747	15	105	7
Remodelage de vêtements	427753	16	45	3
Gradation de patrons	427762	17	30	2
Préparation d'une production en série	427774	18	60	4
Confection de tenues habillées	427788	19	120	8
Activités de gestion	427792	20	30	2
Intégration en milieu de travail	427806	21	90	6



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme *Mode et confection de vêtements sur mesure* prépare à l'exercice de la profession de couturière ou de couturier, qui se définit comme étant l'artisane ou l'artisan de l'industrie de l'habillement. Le travail consiste à confectionner des vêtements sur mesure et des prêts-à-porter à l'aide de patrons ou conformément aux indications de la clientèle en vue de répondre à ses besoins et à ses goûts vestimentaires.

La personne peut travailler à son compte et bâtir sa propre clientèle, qui peut être constituée de consommateurs ou d'entreprises pour lesquelles elle fait de la sous-traitance. Dans ce cas, elle doit veiller à fidéliser sa clientèle tout en se souciant de la rentabilité de ses activités professionnelles. Elle peut également travailler comme employée dans des ateliers de couture, des ateliers de fabrication de vêtements ou certains commerces de détail.

Le travail de la couturière ou du couturier comporte essentiellement deux grandes fonctions : la confection pour femmes, hommes et enfants et la réfection de vêtements. Pour ce qui est de la confection, le travail de la couturière ou du couturier consiste à conseiller la clientèle, à faire des achats, à modifier ou à concevoir le patron d'après les spécifications de la cliente ou du client, à tailler la matière, à préparer une toile ou un échantillon, à procéder aux essayages, à assembler le vêtement et à en faire la finition. Du côté de la réfection, la personne peut faire des retouches, réparer et remodeler des vêtements à partir des demandes de la cliente ou du client ou des indications d'un donneur d'ouvrage.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Mode et confection de vêtements sur mesure* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Mode et confection de vêtements sur mesure* vise à développer les attitudes et les comportements suivants, jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- L'automatisme de suivre les tendances de la mode pour être en mesure d'offrir des solutions créatives ou innovatrices.
- La préoccupation du service à la clientèle, qui nécessite de traiter la cliente ou le client avec courtoisie et de lui offrir des conseils judicieux et des solutions qui correspondent à ses besoins.
- Le sens des affaires, qui nécessite d'allier qualité et efficacité pour assurer la rentabilité de son travail.
- Le souci du détail, la patience et la minutie pour offrir un produit d'excellente qualité.
- La volonté d'actualiser ses connaissances, d'apprendre de manière autonome et de transférer ses savoirs pour être en mesure d'évoluer tout au long de sa carrière.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Opérer des machines à coudre.
- Monter des vêtements de base en matière non extensible.
- Monter des vêtements de base en matière extensible.
- Ajuster un patron à la morphologie de la personne.
- Conseiller la clientèle.
- Confectionner des jupes.
- Confectionner des robes.
- Confectionner des chemises et des chemisiers.
- Produire les dessins techniques d'un vêtement.
- Transformer le style d'un patron.
- Confectionner des pantalons.
- Confectionner des manteaux.
- Confectionner des vestes et des gilets selon la façon tailleur.
- Effectuer des retouches et des réparations sur des vêtements.
- Remodeler des vêtements.
- Réaliser la gradation de patrons.
- Préparer la production en série d'un vêtement prêt-à-porter.
- Confectionner des tenues habillées.
- Effectuer des activités de gestion.
- S'intégrer en milieu de travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres à la profession, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

MODE ET CONFECTION DE VÊTEMENTS SUR MESURE	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES															PROCESSUS										TOTAL											
					1	2	3	4	5	6	10	11	17	20																											
																															S	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
																															15	45	75	75	45	60	60	90	30	30	
					Se situer au regard du métier et de la formation	Opérer des machines à coudre	Monter des vêtements de base en matière non extensible	Monter des vêtements de base en matière extensible	Ajuster un patron à la morphologie de la personne	Conseiller la clientèle	Produire les dessins techniques d'un vêtement	Transformer le style d'un patron	Réaliser la gradation de patrons	Effectuer des activités de gestion	Accueillir la clientèle et la conseiller	Faire une offre	Préparer le travail (matière, équipement, patron)	Confectionner une toile ou un échantillon	Tailler les pièces du vêtement	Monter le vêtement	Faire la finition	Vérifier la qualité de la confection	Entretien l'aire de travail et l'équipement	Assurer la livraison																	
Numéro de la compétence																																									
Type d'objectif																																									
Durée (h)																													525												
Confectionner des jupes	7	C	75	○	●	●	●	●	●	○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Confectionner des robes	8	C	75	○	●	●	●	●	●	○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Confectionner des chemises et des chemisiers	9	C	75	○	●	●	●	●	●	○	○	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Confectionner des pantalons	12	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Confectionner des manteaux	13	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Confectionner des vestes et des gilets selon la façon tailleur	14	C	120	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Effectuer des retouches et des réparations sur des vêtements	15	C	105	○	●	●	●	●	●	○	○	○	○	▲	▲	▲	△	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Remodeler des vêtements	16	C	45	○	●	●	●	●	●	●	●	○	○	▲	▲	▲	△	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲														
Préparer la production en série d'un vêtement prêt-à-porter	18	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	●	○	▲	▲	▲	▲	△	△	△	△	△	△	△	△	△															
Confectionner des tenues habillées	19	C	120	○	●	●	●	●	○	●	●	○	○	△	△	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	△													
S'intégrer en milieu de travail	21	S	90	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	△	▲														
Durée de la formation			945																										1470												

Liens entre les compétences générales et les compétences particulières

- : Existence d'un lien
- : Application d'un lien

Liens entre le processus de travail et les compétences particulières

- △ : Existence d'un lien
- ▲ : Application d'un lien

Harmonisation

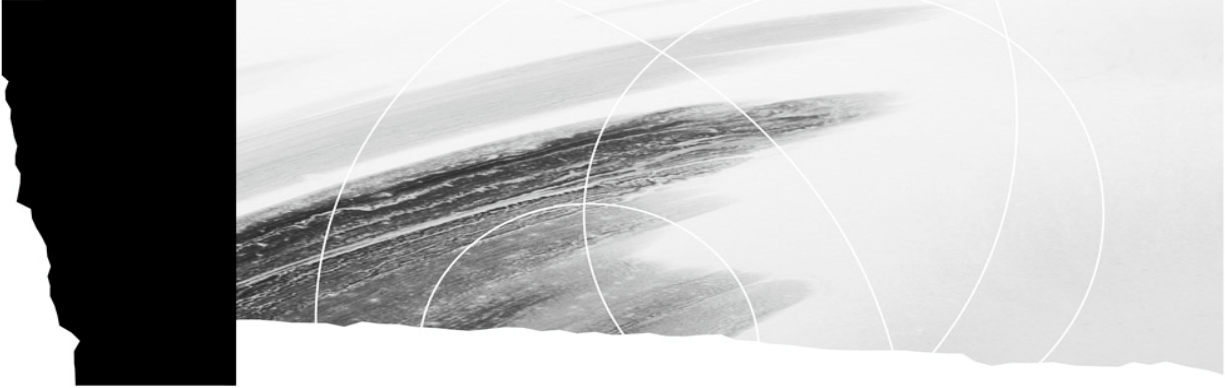
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Mode et confection de vêtements sur mesure* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation avec Gestion de la production du vêtement (DEC 571.B0) et Design de mode (DEC 571.A0)*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre le programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la confection de vêtements.
- S'informer sur la nature et les exigences du métier.
- S'informer sur l'évolution de l'habillement et de la profession à travers le temps.
- S'informer sur les moyens de développer ses compétences durant la formation et tout au long de sa carrière.
- S'informer sur la formation.
- Faire part de ses premières réactions quant au métier et à la formation.

Phase de réalisation

- Présenter les données recueillies dans les écrits ou lors de rencontres avec des spécialistes du métier et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients et exigences.
- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- Relever les risques en matière de santé et de sécurité.
- Discuter du programme d'études par rapport au métier.

Phase de synthèse

- Produire un rapport qui comporte :
 - un bilan de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt;
 - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Favoriser un climat où chaque personne peut s'exprimer librement.
- Fournir la documentation pertinente.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves des outils leur permettant d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueil des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Présente sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.
- Exprime convenablement sa perception du programme d'études.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.
- Reconnaît l'importance de la santé et de la sécurité au travail.
- Reconnaît l'importance du service à la clientèle et de l'éthique professionnelle.

Phase de synthèse

- Produit un rapport qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses goûts et de ses champs d'intérêt;
 - des explications sur son orientation professionnelle, en établissant, de façon explicite, les liens demandés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Caractéristiques du marché du travail :
 - perspectives d'emploi, conditions de travail, critères d'embauche, rémunération et possibilités d'avancement et de mutation;
 - avantages et inconvénients du travail autonome.
- Ergonomie, santé et sécurité au travail.
- Nature et exigences du métier : types de tâches, responsabilités, importance du service à la clientèle et de l'éthique professionnelle, etc.
- Évolution de l'habillement et de la profession : tendances et nouveautés dans le domaine de la mode, origine de la profession, aspects évolutifs, nouvelles technologies, nouvelles organisations du travail, etc.
- Moyens pour développer ses compétences : moyens pour favoriser l'apprentissage, ressources existantes pour le lancement d'entreprise, réseau dans le domaine de la mode et de la confection, liste de fournisseurs et de détaillants et veille des tendances et des nouveautés technologiques.

Phase de réalisation

- Caractéristiques et exigences de la formation : programme d'études, évaluation, sanction des études, somme de travail personnel, règlements, services aux élèves, horaire, etc.
- Liens des compétences du programme avec les tâches, les opérations, les connaissances et les habiletés.

Phase de synthèse

- Méthodes de présentation : notes, résumés et exposés.
- Bilan de ses forces et de ses faiblesses au regard des exigences du métier.

Compétence 2 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Opérer des machines à coudre.

Contexte de réalisation

- À l'aide de machines à coudre industrielles à point droit, de machines domestiques multipoints, de surjeteuses à trois fils et d'accessoires de couture et de pressage.
- À l'aide de matières premières et de fournitures.
- À l'aide de produits lubrifiants.
- À l'aide de manuels du fabricant.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

- 1 Organiser l'aire de travail.
- 2 Préparer les machines.
- 3 Effectuer des coutures et des piqûres.
- 4 Faire l'entretien régulier des machines à coudre.

Critères de performance

- Disposition appropriée et ergonomique des machines.
- Surfaces de travail fonctionnelles.
- Choix et installation des aiguilles appropriées.
- Choix et installation correcte des pieds et des autres accessoires.
- Respect de l'ordre d'enfilage spécifié par le fabricant.
- Conformité du réglage des machines.
- Précision des coutures et des piqûres droites, en angle et en courbe.
- Exécution juste des coutures à la main.
- Exécution correcte de points de fantaisie à la machine.
- Pressage systématique des coutures.
- Vérification soignée de l'état des machines.
- Lubrification des machines selon les spécifications du fabricant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation correcte et sécuritaire des machines.
- Résolution immédiate de problèmes de réglage.
- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

1 Organiser l'aire de travail.

- Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
- Unités de mesure métriques et impériales pour l'ensemble de la compétence.
- Distinction des diverses machines utilisées en confection de vêtements.
- Nouveautés technologiques.
- Organisation fonctionnelle d'un poste de travail optimisant l'ergonomie et l'efficacité.

2 Préparer les machines.

- Manuels du fabricant.
- Fonction et usage des accessoires : pieds, aiguilles, guides, etc.
- Points de vérification de l'état des machines.
- Aspects à vérifier sur les accessoires.
- Particularités des machines à coudre liées à cette compétence :
 - machine industrielle à point droit;
 - machine domestique multipoint;
 - surjeteuse à trois fils.
- Préparation, réglage et enfilage de ces machines.
- Risques en matière de santé et de sécurité.

3 Effectuer des coutures et des piqûres.

Coutures à la machine : droites, en courbe, en angle, piqûres, points de surjet à trois fils, boutonniers, points de broderie et de zigzag à la machine domestique, etc.

- Façons d'opérer les machines de manière sécuritaire.
- Maintien d'une position ergonomique.
- Maintien d'une cadence convenable.
- Apparence soignée des piqûres et du surjet.

Coutures à la main : points d'ourlet, de finition, de fantaisie, etc.

- Soins à apporter pour la tension du tissu et du fil, la régularité des points et l'intervalle entre ceux-ci et l'uniformité des points et leur apparence sur l'endroit du tissu.

4 Faire l'entretien régulier des machines à coudre.

- Points à vérifier, types d'anomalies et solutions possibles.
- Méthode de lubrification, selon les manuels du fabricant.
- Effet d'un mauvais réglage des machines.

Compétence 3

Durée 75 h

Unités 5

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Monter des vêtements de base en matière non extensible.

Contexte de réalisation

- Pour un vêtement d'intérieur ou de nuit en deux pièces, avec un haut à devant croisé et un bas à taille élastique.
- À partir d'un patron commercial.
- À l'aide de matières textiles non extensibles et de fournitures.
- À l'aide de machines à point droit, à multipoint, à ourlet invisible et à boutonnière, de surjeteuses à trois et à cinq fils avec leurs accessoires.
- À l'aide d'accessoires de pressage.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Identifier les fibres et les tissus non extensibles nécessaires à la confection.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des matières textiles d'après leurs caractéristiques. • Distinction du type d'entoilage approprié aux tissus non extensibles. • Reconnaissance du type d'entretien approprié. |
| <p>2 Déterminer l'équipement et les fournitures propres à la matière non extensible.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des outils de marquage et de coupe selon le tissu. • Choix judicieux des machines et de leurs accessoires. • Détermination des aiguilles et des fils appropriés. • Détermination des accessoires de pressage appropriés. |
| <p>3 Tailler les matières premières.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation correcte de la matière pour la coupe. • Respect du droit fil. • Respect des techniques de coupe propre aux matières non extensibles et à l'entoilage. |
| <p>4 Assembler les pièces du vêtement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Surjetage correct des pièces. • Respect des techniques et des étapes d'assemblage propres aux tissus non extensibles. • Manipulation appropriée du tissu pendant la couture. • Respect des valeurs de couture normalisées. |

- 5 Vérifier la qualité du vêtement.
 - Respect des techniques de sous-pressage et de pressage.
 - Examen approfondi des coutures.
 - Corrections pertinentes.
 - Propreté du vêtement fini.
 - Conformité de la tombée du vêtement.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Prise en considération des particularités de la matière première pour l'ensemble des étapes de montage.
- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

- 1 Identifier les fibres et les tissus non extensibles nécessaires à la confection.
 - Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
 - Principales fibres utilisées pour les matières non extensibles :
 - naturelles : végétales, animales ou minérales;
 - chimiques : synthétiques ou artificielles (cellulosiques, protéiques ou minérales).
 - Principaux tissages non extensibles : toile, sergé et satin.
 - Tissus utilisés pour les vêtements de détente.
 - Principales caractéristiques associées aux fibres et aux tissus : provenance, transformation, tissage, propriétés, entretien et prix de détail.
 - Fournitures utilisées avec les matières non extensibles : fils, élastiques, biais et entoilages thermocollants tissés et non tissés.
- 2 Déterminer l'équipement et les fournitures propres à la matière non extensible.
 - Principales machines à utiliser pour les matières non extensibles.
 - Accessoires de couture : ciseaux, aiguilles, épingles, instruments de mesure, craie tailleur, etc.
 - Accessoires de pressage : planche à repasser, fer, pattemouille, coussin, jeannette, etc.
 - Fournitures : boutons, fils, etc.
 - Unités de mesure métriques et impériales.
- 3 Tailler les matières premières.
 - Traitement préalable de la matière non extensible : eau, vapeur, etc.
 - Méthodes de redressement de la matière non extensible.
 - Lecture d'un patron commercial.
 - Méthodes de placement des pièces sur le patron.
 - Particularité d'épinglage selon la matière ou autre méthode.

- Coupe :
 - étapes et techniques;
 - qualités recherchées : précision et régularité;
 - repères : crans, point tailleur, etc.;
 - identification de l'endroit et de l'envers des pièces;
 - regroupement des pièces de façon ordonnée.

- 4 Assembler les pièces du vêtement.
 - Organisation ergonomique et sécuritaire de son environnement.
 - Préparation, enfilage et réglage des machines selon la matière choisie.
 - Techniques de couture dans de la matière non extensible :
 - coutures variées à la main et à la machine;
 - ourlets réguliers à la main et à la machine;
 - taille élastique ou taille à coulisse;
 - poches appliquées et latérales;
 - parementures.
 - Techniques de pose d'entoilage.
 - Techniques d'épinglage et de faufilage.
 - Étapes d'assemblage de la matière non extensible.
 - Techniques de sous-pressage et de pressage.

- 5 Vérifier la qualité du vêtement.
 - Critères de qualité relatifs à la propreté du vêtement :
 - absence de fils apparents, de trous et de déchirures;
 - absence de lustrage et de marques laissées par le pressage.
 - Observation de la tombée d'un vêtement en matière non extensible.
 - Évaluation critique de son travail.

Compétence 4 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Monter des vêtements de base en matière extensible.

Contexte de réalisation

- Pour le haut et le bas d'un vêtement extensible, un maillot de bain et un costume artistique, comportant des éléments créatifs.
- À partir d'un patron commercial.
- À l'aide de matières textiles extensibles et de fournitures.
- À l'aide de surjeteuses à quatre fils, de machines à point droit et à point de recouvrement, d'une machine à roulotter et de leurs accessoires.
- À l'aide d'accessoires de pressage.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Identifier les tissus extensibles nécessaires à la confection. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des matières textiles d'après leurs caractéristiques. • Distinction du type d'entoilage approprié aux tissus extensibles. • Reconnaissance du type d'entretien approprié. |
| 2 Déterminer l'équipement et les fournitures propres à la matière extensible. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des outils de marquage et de coupe selon le tissu. • Choix judicieux des machines et de leurs accessoires. • Détermination des aiguilles et des fils appropriés. • Détermination des accessoires de pressage appropriés. |
| 3 Tailler les matières premières. | <ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée de la matière pour la coupe. • Respect du droit fil et de l'extensibilité. • Respect des techniques de coupe propres aux matières extensibles et à l'entoilage. |
| 4 Assembler les pièces du vêtement. | <ul style="list-style-type: none"> • Surjetage approprié des pièces. • Respect des techniques et des étapes d'assemblage appropriées aux tissus extensibles. • Manipulation et techniques de couture appropriées au tissu et à la machine. |

- Respect des valeurs de couture propres aux types de matières extensibles.
 - Respect des techniques de sous-pressage et de pressage.
- 5 Vérifier la qualité du vêtement.
- Examen approfondi des coutures.
 - Corrections pertinentes.
 - Propreté du vêtement fini.
 - Conformité de la tombée du vêtement.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Prise en considération des particularités de la matière première pour l'ensemble des étapes de montage.
- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

Confections suggérées : camisole, t-shirt, collant sans pieds (*legging*), maillot de bain, costumes de patinage artistique, de danse, de gymnastique, de mascarade, etc.

- 1 Identifier les tissus extensibles nécessaires à la confection.
 - Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
 - Principaux tissus extensibles : tricotés et tissés avec insertion d'élasthanne.
 - Tissus utilisés pour les vêtements confectionnés dans le contexte de cette compétence.
 - Principales caractéristiques associées aux tissus extensibles.
- 2 Déterminer l'équipement et les fournitures propres à la matière extensible.
 - Principales machines et principaux accessoires à utiliser pour les matières extensibles.
 - Particularités d'utilisation des accessoires de couture pour la matière extensible.
 - Accessoires de pressage selon la matière choisie.
 - Fournitures utilisées avec les matières extensibles.
 - Démarche créative pour l'ajout de fournitures ou d'éléments personnalisés.
- 3 Tailler les matières premières.
 - Traitement préalable de la matière extensible.
 - Méthodes de redressement de la matière extensible.
 - Méthodes de placement des pièces sur le patron en fonction de l'étirement.

- Particularités d'épinglage selon la matière.
 - Rappel des notions concernant la coupe.
- 4 Assembler les pièces du vêtement.
- Préparation, enfilage et réglage des machines selon la matière choisie.
 - Rappel concernant l'organisation ergonomique et sécuritaire de son environnement.
 - Techniques de couture propres à la matière extensible, à réaliser comme échantillons :
 - coutures variées à la main et à la machine à point droit;
 - couture à la surjeteuse à quatre fils;
 - pose d'élastiques et de biais;
 - confection d'ourlets et de collerettes avec la machine à point de recouvrement;
 - finition à la machine à roulotter.
 - Techniques de pose d'entoilage particulières à la matière extensible.
 - Méthode d'assemblage propre à la matière extensible.
 - Techniques de couture à la surjeteuse et à la machine à point de recouvrement.
 - Techniques de sous-pressage et de pressage propres aux matières extensibles.
- 5 Vérifier la qualité du vêtement.
- Rappel des critères de qualité.
 - Observation de la tombée du vêtement en matière extensible.
 - Évaluation critique de son travail.

Compétence 5 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Ajuster un patron à la morphologie de la personne.

Contexte de réalisation

- Pour des modifications de base.
- À partir d'un patron commercial.
- À l'aide d'une table de coupe et de matériel utilisé pour la production de patrons.
- À l'aide de machines à coudre.
- À l'aide de tissu pour la toile.
- À l'aide d'une fiche de spécifications vierge.
- À l'aide d'un poste informatique.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Recueillir les données nécessaires. | <ul style="list-style-type: none"> • Exactitude des mesures. • Observation juste des particularités morphologiques de la personne. • Inscription claire des données sur la fiche de spécifications. |
| 2 | Déterminer les modifications à apporter au patron. | <ul style="list-style-type: none"> • Calcul précis des écarts entre les mesures de la personne et celles du patron. • Détermination juste des endroits de modification. • Transposition précise des mesures sur les pièces du patron selon les calculs. |
| 3 | Modifier le patron. | <ul style="list-style-type: none"> • Correction précise des pièces selon les nouvelles mesures. • Concordance des pièces entre elles. • Report précis des repères, comme les crans et les points tailleurs. • Identification claire des pièces. • Respect des valeurs de couture. |
| 4 | Valider les ajustements par la confection d'une toile. | <ul style="list-style-type: none"> • Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile. • Précision dans l'exécution des étapes de confection d'une toile. • Vérification systématique de l'aplomb, de la tombée, de l'aisance et de l'ajustement. |

- 5 Transposer les corrections sur le patron.
- Inscription exacte des nouvelles données sur la fiche de spécifications.
 - Transfert systématique des modifications de la toile au patron.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation sécuritaire et ergonomique de l'équipement.
- Respect des règles de base concernant la modification de patrons.
- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

- 1 Recueillir les données nécessaires.
 - Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
 - Interprétation de patrons : symboles, valeurs de couture, repères, autre information présente sur chaque pièce, marche à suivre, schémas, etc.
 - Matériel : galon à mesurer, crayons, équerres, règles droites et courbes, épingles, craies de tailleur et papier à patron.
 - Endroits stratégiques pour la prise des mesures horizontales et verticales.
 - Diverses particularités morphologiques et façons de les observer.
 - Données à transcrire sur la fiche de spécifications : coordonnées, mesures et grandeur de patron.
- 2 Déterminer les modifications à apporter au patron.
 - Unités de mesure métriques et impériales.
 - Calcul des écarts entre les mesures de la personne et celles du patron.
 - Tableau des aisances.
 - Endroits de modification sur les différentes pièces.
- 3 Modifier le patron.
 - Rappel concernant l'organisation ergonomique et sécuritaire de son environnement.
 - Étapes de modification.
 - Modifications de base : hauteur de poitrine, écart de poitrine, tour de poitrine, tour de taille, tour de hanches, longueur totale, etc.
 - Constance dans la vérification de la qualité.
- 4 Valider les ajustements par la confection d'une toile.
 - Méthode de transfert des lignes guides et des repères.
 - Étapes de confection d'une toile : placement, coupe et marquage des repères, assemblage, pressage, essayage et vérification de la qualité.

- Techniques d'assemblage particulières à la toile.
- Façon d'observer l'aplomb, la tombée, l'aisance et l'ajustement lors d'un essayage.

5 Transposer les corrections sur le patron.

- Façon de transposer les corrections de la toile au patron.
- Données essentielles à inscrire sur la fiche de spécifications.

Compétence 6 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Conseiller la clientèle.

Contexte de réalisation

- À partir d'un modèle de vêtement sur photographie, d'un croquis ou d'un vêtement.
- À l'aide de références sur l'histoire et les tendances de la mode.
- À l'aide d'une fiche de spécifications.
- À l'aide d'un bon de commande.
- À l'aide d'un poste informatique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Recueillir l'information auprès de la cliente ou du client. | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil personnalisé. • Établissement d'un climat de confiance. • Écoute active de la personne. • Interprétation juste du besoin. • Justesse des renseignements recueillis. |
| 2 | Étudier le modèle à confectionner et les particularités de la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse du modèle fourni par la cliente ou le client. • Détermination juste des particularités du modèle à confectionner. • Notes pertinentes sur la morphologie, la palette de couleurs et les goûts de la personne. |
| 3 | Soumettre des propositions à la cliente ou au client. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de tissus appropriés. • Style et couleurs adaptés au besoin et aux particularités de la personne. • Information précise sur l'entretien. • Prise en considération de l'histoire du vêtement et des tendances de la mode. |
| 4 | Préparer une offre. | <ul style="list-style-type: none"> • Planification correcte des étapes de confection. • Calcul juste de la matière première requise et du temps de travail. • Détermination réaliste du délai de confection. • Rédaction précise et complète de l'offre. |
| 5 | Convenir des conditions avec la personne. | <ul style="list-style-type: none"> • Application des techniques de vente appropriées. • Prévision juste du calendrier pour les essayages et la livraison. • Entente écrite sur le travail à effectuer, le prix et les modalités de paiement. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Proposition adaptée au besoin et aux particularités de la personne.
- Consignation claire et complète des données pertinentes.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

- 1 Recueillir l'information auprès de la cliente ou du client.
 - Processus de communication :
 - écoute, transmission et rétroaction;
 - établissement du contact;
 - niveaux de langage;
 - techniques d'écoute active et de reformulation du besoin;
 - moyens de communication pour régler des situations difficiles;
 - bilan de ses points forts et de ses points faibles.
 - Service à la clientèle :
 - attitudes et comportements de base : écoute, tact et courtoisie;
 - respect des attentes de la clientèle;
 - questions pour préciser les besoins et les renseignements nécessaires.
 - Ajouts au contenu d'une fiche de spécifications : pièces jointes du modèle demandé, caractéristiques physiques et goûts de la personne, estimation du temps et des coûts et numéro du patron.
- 2 Étudier le modèle à confectionner et les particularités de la personne.
 - Sens de l'observation.
 - Association de la morphologie avec le modèle.
 - Palette de couleurs.
 - Lien entre le modèle et le choix de la matière.
- 3 Soumettre des propositions à la cliente ou au client.
 - Tendances de la mode.
 - Évolution des styles à travers le temps.
 - Liens entre les styles, les caractéristiques physiques et la palette de couleurs d'une personne.
 - Effets des tissus et des finitions : tissus brillants, tissus mats, dentelles, grosseurs des motifs, etc.
 - Critères de choix des tissus : budget, difficulté de confection, morphologie, goûts, etc.
- 4 Préparer une offre.
 - Temps de travail associé aux étapes de confection.
 - Techniques de base pour l'estimation des coûts.
 - Échéancier.

- Contenu d'un bon de commande : date, coordonnées, prix, montant du dépôt, dates des essayages et de la livraison.
- 5 Convenir des conditions avec la personne.
- Techniques de vente :
 - façons de négocier et de conclure une vente;
 - conditions : coûts, délais de livraison, essayages, etc.

Compétence 7 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des jupes.

Contexte de réalisation

- Pour une jupe doublée et une confection pour une cliente ou un client.
- À partir d'un patron commercial.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et des accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

Critères de performance

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin et à la morphologie de la personne.
- Estimation correcte du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Rédaction claire et précise de la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron.
- Ajustement convenable du patron à la morphologie de la personne.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

3 Préparer une toile.

- Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
- Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
- Précision dans l'exécution de chaque étape.
- Respect des techniques.
- Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.

- 4 Tailler les pièces de la jupe, la doublure et l'entoilage.
 - Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats.
 - Préparation appropriée du tissu et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Regroupement ordonné des pièces.
- 5 Monter la jupe.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustements pertinents de la jupe, de sa doublure et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition de la jupe.
 - Respect des étapes de finition et des techniques.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'une jupe.
- Application des notions antérieures sur le conseil à la clientèle et sur les attitudes requises.
- Mesures à prendre pour la confection d'une jupe dans les systèmes métrique et impérial.
- Choix des tissus en fonction du modèle et comparaison des prix.
- Prix de confection d'une jupe : temps de confection, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Rappel des éléments constituant une fiche de spécifications.
- Façon de choisir un patron de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection de la jupe.
- Principaux ajustements à apporter sur un patron pour réaliser une jupe sur mesure.
- Particularités morphologiques à appliquer : allongement ou raccourcissement, fessier plat ou fort, ventre plat ou fort, hanches asymétriques, dos cambré, etc.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection d'une jupe.

3 Préparer une toile.

- Critères pour le choix du tissu de la toile.
- Étapes et techniques de coupe.
- Étapes et techniques de confection d'une toile.
- Méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.

4 Tailler les pièces de la jupe, la doublure et l'entoilage.

- Méthodes de préparation du tissu et des fournitures en vue de la coupe.
- Application des notions antérieures concernant le placement, les techniques de coupe, le marquage des repères et le regroupement des pièces.
- Souci d'économie pour minimiser les pertes de tissus et de fournitures.

5 Monter la jupe.

- Techniques de confection à réaliser comme échantillons : pinces, pli d'aisance doublé et non doublé, fente classique et en onglet, poche oblique, fermeté invisible, centré et rabattu, parementure, ceinture droite classique, ceinture droite avec surjet ou avec biais, ceinture en forme et pose de doublure.
- Techniques d'entoilage.
- Étapes de couture et techniques à utiliser : points à la main, surjet, etc.
- Étapes et techniques de confection propres au modèle de la jupe.
- Préparation des pièces : pinces, découpes, plis, empiècement, etc.
- Méthode de manipulation du tissu pendant la couture.

- Méthodes d'ajustement d'une jupe, de la doublure et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition de la jupe.
- Étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brossage.
 - Techniques de finition pour une jupe : boutonnieres, boutons, agrafes, ourlets, etc.
 - Évaluation critique de son travail par rapport à la demande et aux critères de qualité.
 - Information sur les étiquettes : entretien du vêtement, composition des tissus, taille du vêtement, etc.
 - Application des critères de qualité concernant la propreté du vêtement à livrer : absence de fils apparents, de trous et de déchirures et absence de lustrage et de marques laissées par le pressage.
- 7 Livrer le vêtement.
- Service à la clientèle.
 - Méthodes de conditionnement.
- 8 Ranger l'atelier.
- Nettoyage de l'aire de travail.
 - Rappel des points de vérification et d'entretien des machines et des accessoires.
 - Récupération des matières recyclables.
 - Suivi de l'inventaire.

Compétence 8 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des robes.

Contexte de réalisation

- Pour une robe sans manches doublée et une confection pour une cliente ou un client.
- À partir d'un patron commercial.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

Critères de performance

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin et à la morphologie de la personne.
- Estimation correcte du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Rédaction claire et précise de la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron.
- Ajustement convenable du patron à la morphologie de la personne.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

3 Préparer une toile.

- Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
- Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
- Précision dans l'exécution de chaque étape.
- Respect des techniques.
- Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.

- 4 Tailler les pièces de la robe, la doublure et l'entoilage.
 - Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats.
 - Préparation appropriée du tissu et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Regroupement ordonné des pièces.
- 5 Monter la robe.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustements pertinents de la robe, de sa doublure et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition de la robe.
 - Respect des étapes de finition et des techniques.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'une robe.
- Application des notions antérieures sur le conseil à la clientèle et des attitudes requises.
- Mesures à prendre pour la confection d'une robe.
- Choix des tissus en fonction du modèle et comparaison des prix.
- Prix de confection d'une robe : temps de confection, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Rappel des éléments constituant une fiche de spécifications.
- Application des notions antérieures sur la façon de choisir un patron de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection de la robe.
- Principaux ajustements à apporter sur un patron pour réaliser une robe sur mesure.
- Particularités morphologiques à appliquer : allongement ou raccourcissement, hauteur et écart de poitrine, poitrine forte ou menue, dos rond, omoplates saillantes, etc.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection d'une robe.

3 Préparer une toile.

- Application des notions antérieures concernant le choix du tissu pour la toile, les étapes et les techniques de coupe et de confection et la méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.

4 Tailler les pièces de la robe, la doublure et l'entoilage.

- Application des notions antérieures concernant les méthodes de préparation de la matière première, les techniques associées à la coupe et le souci d'économie de la matière.

5 Monter la robe.

- Techniques de confection à réaliser comme échantillons : pinces, fermoir invisible, parementure d'une seule pièce pour emmanchure et encolure, finition d'encolure et d'emmanchure avec biais et finition réversible.
- Application des techniques de pose d'entoilage.
- Application des étapes et des techniques de couture à utiliser : points à la main, surjet, etc.
- Étapes et techniques de confection propres au modèle de la robe.
- Préparation des pièces : pinces, découpes, plis, fronces, empiècement, parementure, etc.
- Application de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.
- Méthodes d'ajustement d'une robe, de la doublure et du patron après l'essayage.

- 6 Procéder à la finition de la robe.
 - Application des notions antérieures concernant les étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brossage.
 - Techniques de finition pour une robe : agrafes, œillets, ourlets, etc.
 - Information à inscrire sur les étiquettes en fonction du produit.
 - Rappel de l'importance de l'évaluation critique de son travail.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Application des notions antérieures concernant le service à la clientèle, les méthodes de conditionnement et les critères de qualité à la livraison.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Application des notions antérieures.

Compétence 9

Durée 75 h

Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des chemises et des chemisiers.

Contexte de réalisation

- Pour une chemise ou un chemisier comprenant une confection pour une cliente ou un client.
- À partir d'un patron commercial.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin et à la morphologie de la personne.
- Estimation correcte du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Rédaction claire et précise de la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron.
- Ajustement convenable du patron à la morphologie de la personne.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

3 Préparer une toile.

- Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
- Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
- Précision dans l'exécution de chaque étape.
- Respect des techniques.
- Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.

- Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats.
- 4 Tailler les pièces de la chemise ou du chemisier et l'entoilage.
 - Préparation appropriée du tissu et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Regroupement ordonné des pièces.
- 5 Monter la chemise ou le chemisier.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustements pertinents de la chemise ou du chemisier et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition de la chemise ou du chemisier.
 - Respect des étapes de finition et des techniques.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'une chemise ou d'un chemisier.
- Rappel des notions sur le conseil à la clientèle et des attitudes requises.
- Mesures à prendre pour la confection d'une chemise ou d'un chemisier.
- Choix des tissus en fonction du modèle et comparaison des prix.
- Prix de confection d'une chemise ou d'un chemisier : temps de confection, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Rappel des éléments constituant une fiche de spécifications.
- Application des notions antérieures sur la façon de choisir un patron de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection de la chemise ou du chemisier.
- Principaux ajustements à apporter sur un patron pour réaliser une chemise ou un chemisier sur mesure.
- Particularités morphologiques à appliquer : allongement ou raccourcissement, épaules tombantes ou droites, épaules larges ou étroites, bras forts, etc.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection d'une chemise ou d'un chemisier.

3 Préparer une toile.

- Application des notions antérieures concernant le choix du tissu pour la toile, les étapes et les techniques de coupe et de confection et la méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.

4 Tailler les pièces de la chemise ou du chemisier et l'entoilage.

- Application des notions antérieures concernant les méthodes de préparation de la matière première, les techniques associées à la coupe et le souci d'économie de la matière.

5 Monter la chemise ou le chemisier.

- Techniques de confection à réaliser comme échantillons : poche à angle, poche carrée avec coins en onglet, poche à pli creux et poche arrondie; poignets avec patte classique et patte capucin, patte de boutonnage caché, patte de boutonnage à même, patte de boutonnage séparé et patte polo; col chemisier, col chemisier avec pointes baleinées et col chemisier avec pied de col.
- Pose d'entoilage façon conventionnelle et façon tailleur.
- Rappel des étapes et des techniques de couture à utiliser : points à la main, surjet, etc.
- Étapes et techniques de confection propres au modèle de la chemise ou du chemisier.

- Préparation des pièces : pinces, découpes, plis, fronces, empiècement, poches, poignets, col, boutonnage, patte de boutonnage, etc.
 - Rappel de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.
 - Méthodes d'ajustement d'une chemise ou d'un chemisier et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition de la chemise ou du chemisier.
- Application des notions antérieures concernant les étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brossage.
 - Techniques de finition pour une chemise ou un chemisier : boutonnieres, boutons, agrafes, ourlets, garnitures (galon et ruban), etc.
 - Information à inscrire sur les étiquettes en fonction du produit.
 - Rappel de l'importance de l'évaluation critique de son travail.
- 7 Livrer le vêtement.
- Application des notions antérieures concernant le service à la clientèle, les méthodes de conditionnement et les critères de qualité à la livraison.
- 8 Ranger l'atelier.
- Application des notions antérieures.

Compétence 10 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Produire les dessins techniques d'un vêtement.

Contexte de réalisation

- Pour les fiches de spécifications.
- À partir du modèle des vêtements à dessiner.
- À l'aide du matériel de dessin et d'un poste informatique.
- À l'aide d'une banque de données de dessins techniques.
- À l'aide d'une table lumineuse.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|---|
| 1 Préparer le poste de travail. | <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement ergonomique du poste de travail. • Présence et disposition appropriées de tout le matériel nécessaire. |
| 2 Analyser le modèle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des parties du vêtement. • Analyse logique et systématique. • Description juste des particularités du vêtement. |
| 3 Tracer les lignes de contour du vêtement, vu de face et de dos. | <ul style="list-style-type: none"> • Localisation juste de la médiane et des autres lignes guides. • Tracé approprié des lignes de contour en fonction de l'aisance, de la forme et de l'ampleur du vêtement. |
| 4 Dessiner les éléments du vêtement. | <ul style="list-style-type: none"> • Présence et emplacement appropriés de chacun des éléments à représenter. • Représentation correcte des éléments apparents et non apparents. • Utilisation des traits conventionnels appropriés. |
| 5 Dessiner l'agrandissement d'une partie ou d'un élément du vêtement. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des agrandissements effectués. • Emplacement correct de l'agrandissement. • Représentation claire des éléments à illustrer. |
| 6 Coter et noter le dessin. | <ul style="list-style-type: none"> • Présence de chacune des cotes et des notations nécessaires. • Utilisation des schémas et des symboles appropriés à la technique d'assemblage. • Exactitude des cotes et des notations inscrites. • Respect des normes de cotation. |

- 7 Inscrire les renseignements complémentaires au dessin.
- Établissement correct de la nomenclature.
 - Présence de la totalité des renseignements nécessaires à la confection du vêtement.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.
- Application appropriée des méthodes et des techniques de dessin.
- Qualité de la symétrie, des proportions et des tracés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

- 1 Préparer le poste de travail.
 - Dessin manuel et assisté par ordinateur pour l'ensemble de la compétence.
 - Logiciels offerts sur le marché.
 - Organisation d'un poste de travail :
 - règles d'ergonomie et leur importance;
 - mode d'ajustement de la table et de la chaise;
 - réglage de l'éclairage.
 - Matériel utilisé, son usage et sa disposition.
 - Importance de la propreté de la surface.
 - Importance de la précision.
 - Utilisation des dessins à diverses fins : croquis, fiches de spécifications, etc.
 - Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
- 2 Analyser le modèle.
 - Utilisation d'illustrations de différents vêtements.
 - Proportions propres au corps humain.
 - Parties de différents vêtements avec leurs variantes.
 - Méthode d'observation et particularités à observer.
- 3 Tracer les lignes de contour du vêtement, vu de face et de dos.
 - Façon d'utiliser une silhouette de base.
 - Localisation de la médiane, des autres lignes guides et des points de repère.
 - Techniques pour assurer la symétrie d'un vêtement.
 - Vérification de l'aisance, de la forme et de l'ampleur du vêtement selon le modèle.
- 4 Dessiner les éléments du vêtement.
 - Moyens pour illustrer les éléments apparents et non apparents.
 - Techniques de traçage pour la symétrie et les proportions.
 - Signification des traits conventionnels : continu, fort et fin, interrompu, hachuré, etc.

- 5 Dessiner l'agrandissement d'une partie ou d'un élément du vêtement.
 - Facteurs de choix des détails à agrandir.
 - Facteurs de choix de leur emplacement sur le dessin.
 - Moyens d'assurer la clarté et la lisibilité d'un dessin.
 - Façon de représenter les agrandissements par des schémas.
 - Proportions à respecter.

- 6 Coter et noter le dessin.
 - Normes de cotation et leur utilité pour indiquer les dimensions sur les patrons.
 - Facteurs déterminant l'emplacement des cotes.
 - Points et transfert de mesures sur le vêtement.
 - Types de notations et leur utilité, leurs normes et leur emplacement.
 - Choix des éléments à noter.
 - Modes de représentation : schémas, symboles, lignes de coupe, etc.

- 7 Inscrire les renseignements complémentaires au dessin.
 - Nature des renseignements et leur utilité.
 - Aspects à considérer dans le choix des renseignements à inscrire.
 - Emplacement et disposition.
 - Normes de présentation.

Compétence 11 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Transformer le style d'un patron.

Contexte de réalisation

- Pour des transformations de base.
- À partir d'une fiche de spécifications et du modèle à confectionner.
- À l'aide d'un gabarit de base.
- À l'aide d'une table de coupe et du matériel utilisé pour la production de patrons.
- À l'aide d'une table lumineuse.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1 Analyser le style du vêtement. | <ul style="list-style-type: none">• Relevé approprié des particularités du style et des difficultés de confection.• Choix judicieux du gabarit et de la grandeur.• Détermination des changements pertinents à apporter au gabarit.• Détermination des étapes de transformation. |
| 2 Dessiner un plan à plat. | <ul style="list-style-type: none">• Traçage précis du gabarit de base sur papier ou sur carton.• Inscription claire des données du gabarit sur chaque pièce.• Indication précise de l'emplacement des transformations. |
| 3 Transformer le patron. | <ul style="list-style-type: none">• Application juste des techniques de transformation d'un patron.• Traçage précis du contour des pièces transformées.• Respect des standards pour les valeurs de couture.• Report précis des repères, comme les crans et les points tailleurs. |
| 4 Découper les pièces du patron. | <ul style="list-style-type: none">• Concordance des pièces découpées entre elles.• Vérification systématique de la qualité du patron. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Application des règles d'ergonomie appropriées.
- Respect des règles de base relatives à la transformation d'un patron.
- Conformité du patron avec les exigences de la cliente ou du client.
- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Analyser le style du vêtement.

- Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
- Organisation d'un poste de travail optimisant l'efficacité.
- Rappel des notions sur les tendances, les styles et les couleurs.
- Liens entre le style et les transformations potentielles.
- Planification du travail : étapes de transformation, techniques, temps requis, etc.

2 Dessiner un plan à plat.

- Utilisation de gabarits de base en demi-mesure.
- Traçage du gabarit de base en fonction de l'emplacement, de l'orientation, de la dimension et de la forme des transformations.
- Données à transférer : nom des pièces, droit fil, repères, etc.
- Identification des transformations sur le gabarit.

3 Transformer le patron.

- Techniques de transformation de base : rotation et déplacement de pinces, fronces, plis, découpes et empiècements, parementures, croisures simples ou doubles, poches appliquées ou coupées, cols, manches, pattes de boutonnage, pattes de manche et poignets, etc.
- Traçage des lignes guides sur le plan.
- Application des techniques de transformation.
- Ajout des valeurs de couture, du droit fil et des repères à chacune des pièces.

4 Découper les pièces du patron.

- Souci du détail et travail précis.
- Habitude à prendre concernant la vérification systématique de la qualité à chaque étape :
 - découpage des pièces;
 - concordance des pièces entre elles et des repères;
 - identification des pièces (nom, grandeur, quantité à découper, etc.).

Compétence 12 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des pantalons.

Contexte de réalisation

- Pour un pantalon classique doublé et une confection pour une cliente ou un client.
- À partir d'un patron commercial ou d'un gabarit de base.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'une table lumineuse pour les dessins, d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

2 Préparer le travail.

Critères de performance

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin et à la morphologie de la personne.
- Estimation juste du temps et du prix.

- Précision des données et des dessins introduits dans la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron.
- Ajustement convenable du patron ou du gabarit à la morphologie de la personne.
- Transformation appropriée du patron ou du gabarit de base, selon le besoin.
- Élaboration d'une gamme de montage appropriée au vêtement.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

- 3 Préparer une toile.
 - Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
 - Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
 - Précision dans l'exécution de chaque étape.
 - Respect des techniques.
 - Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.
 - Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats en vue de la confection.

- 4 Tailler les pièces du pantalon, la doublure et l'entoilage.
 - Préparation appropriée du tissu et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Identification juste des pièces.
 - Regroupement ordonné des pièces.

- 5 Monter le pantalon.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustements pertinents du pantalon, de sa doublure et du patron après l'essayage.

- 6 Procéder à la finition du pantalon.
 - Respect des étapes et des techniques de finition.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.

- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.

- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Organisation efficace et ergonomique de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'un pantalon.
- Rappel des notions sur le conseil à la clientèle.
- Mesures à prendre pour la confection d'un pantalon.
- Choix des tissus en fonction du modèle et comparaison des prix.
- Prix de confection d'un pantalon : temps de confection et d'ajustement, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Fiche de spécifications : ajout des dessins et de la gamme de montage du pantalon (séquence des opérations et machines à utiliser).
- Choix et différenciation des entoilages pour les bandes de taille pour homme et pour femme.
- Rappel de la façon de choisir un patron de base ou un gabarit de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Ajustements et transformations à apporter à un patron ou à un gabarit de base pour réaliser un pantalon sur mesure.
- Particularités morphologiques à appliquer : allongement ou raccourcissement, modification de la fourche et du montant, modification de la forme initiale, etc.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection d'un pantalon.

3 Préparer une toile.

- Application des notions antérieures concernant le choix du tissu pour la toile, les étapes et les techniques de coupe et de confection et la méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.
- Méthode de calcul des quantités : tissu, entoilage, doublure et fournitures.

4 Tailler les pièces du pantalon, la doublure et l'entoilage.

- Application des notions antérieures concernant les méthodes de préparation de la matière première, les techniques associées à la coupe et le souci d'économie de la matière.

5 Monter le pantalon.

- Techniques de confection à réaliser comme échantillons : poche de jean, poche soufflet, poche cavalière, poche de côté, poche sur le biais, poche passepoilée à une corde avec ou sans rabat, ourlet à revers, ceinture masculine façon tailleur, braguette classique, braguette de jean, etc.
- Pose d'entoilage de façon conventionnelle et de façon tailleur.
- Application des étapes et des techniques de couture à utiliser : points à la main, surjet, biais, couture française, etc.
- Étapes et techniques de confection propres au modèle du pantalon selon la façon tailleur.
- Préparation des pièces : pinces, découpes, plis, empiècement, poches, braguette, etc.
- Application de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.
- Méthodes d'ajustement d'un pantalon, de la doublure et du patron après l'essayage.

6 Procéder à la finition du pantalon.

- Application des notions antérieures concernant les étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brosse.
- Techniques de finition pour un pantalon : boutonnères, boutons, agrafes, ourlets, etc.
- Information à inscrire sur les étiquettes en fonction du produit.
- Rappel de l'importance de l'évaluation critique de son travail.

7 Livrer le vêtement.

- Application des notions antérieures concernant le service à la clientèle, les méthodes de conditionnement et les critères de qualité à la livraison.

8 Ranger l'atelier.

- Application des notions antérieures.

Compétence 13 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des manteaux.

Contexte de réalisation

- Pour des manteaux doublés, sport et classiques, dont une confection pour une cliente ou un client.
- À partir d'un patron commercial ou d'un gabarit de base.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles, peausserie pour les insertions et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'une table lumineuse pour les dessins, d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

Critères de performance

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin et à la morphologie de la personne.
- Estimation juste du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Précision des données et des dessins introduits dans la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron ou d'un gabarit de base.
- Ajustement convenable du patron ou du gabarit à la morphologie de la personne.
- Transformation appropriée du patron ou du gabarit, selon le besoin.
- Élaboration d'une gamme de montage appropriée au vêtement.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

- 3 Préparer une toile.
 - Respect des principes propres à la peausserie.
 - Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
 - Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
 - Précision dans l'exécution de chaque étape.
 - Respect des techniques.
 - Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.
 - Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats.
- 4 Tailler les pièces du manteau, la doublure et l'entoilage.
 - Préparation appropriée des matières et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Identification juste des pièces.
 - Regroupement ordonné des pièces.
- 5 Monter le manteau.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustements pertinents du manteau, de sa doublure et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition du manteau.
 - Respect des étapes de finition et des techniques.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'un manteau.
- Rappel des habitudes de travail à développer et de la démarche de créativité pour la personnalisation d'un manteau.
- Rappel des notions sur le conseil à la clientèle.
- Mesures à prendre pour la confection d'un manteau.
- Prix de confection d'un manteau : temps de confection, matières et fournitures, etc.

2 Préparer le travail.

- Gamme de montage d'un manteau à inscrire sur la fiche de spécifications.
- Rappel de la façon de choisir un patron de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Choix des matières appropriées au modèle du manteau (tissus enduits, imperméables, isolants, divers types de doublure, etc.) et comparaison des prix.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection du manteau.
- Particularités relatives à l'insertion de peausserie dans un vêtement (machines et accessoires, préparation, coupe et techniques de couture et de confection).
- Ajustements et transformations à apporter à un patron pour réaliser un manteau sur mesure.
- Rappel des particularités morphologiques à appliquer.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection du manteau.

3 Préparer une toile.

- Application des notions antérieures concernant le choix du tissu pour la toile, les étapes et les techniques de coupe et de confection et la méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.
- Application de la méthode de calcul des quantités : tissu, entoilage, doublure et fournitures.

- 4 Tailler les pièces du manteau, la doublure et l'entoilage.
 - Application des notions antérieures concernant les méthodes de préparation de la matière première, les techniques associées à la coupe et le souci d'économie de la matière.
- 5 Monter le manteau.
 - Techniques de confection à réaliser comme échantillons : poche raglan, poche passepoilée avec fermoir, poche passepoilée à deux cordes avec fermoir, poche passepoilée intégrée à la poche appliquée, col classique, capuchon, manche raglan, finition d'ourlet classique, finition d'ourlet sport, etc.
 - Application des techniques de pose d'entoilage.
 - Application des étapes et des techniques de couture à utiliser : points à la main, surjet, etc.
 - Étapes et techniques de confection propres au modèle du manteau : avec isolant, en lainage ou imperméable; blouson en jean.
 - Préparation des pièces : pose de galons de soutien dans certains tissus, pinces, découpes, plis, empiècement, poches, poignets, manches, etc.
 - Application de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.
 - Méthodes d'ajustement d'un manteau, de la doublure et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition du manteau.
 - Application des notions antérieures concernant les étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brossage.
 - Nouvelles techniques de finition : boutonnière tailleur, bouton pression, ourlet particulier, épaulette, fixation particulière de la doublure, etc.
 - Information à inscrire sur les étiquettes en fonction du produit.
 - Rappel de l'importance de l'évaluation critique de son travail.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Application des notions antérieures concernant le service à la clientèle, les méthodes de conditionnement et les critères de qualité à la livraison.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Application des notions antérieures.
 - Différentes façons de récupérer la matière, dont l'utilisation d'une machine pour le feutrage.

Compétence 14 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des vestes et des gilets selon la façon tailleur.

Contexte de réalisation

- Pour une veste doublée et un gilet d'un tailleur ou d'un complet classique, dont une confection pour une cliente ou un client.
- À partir d'un patron commercial ou d'un gabarit de base.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'une table lumineuse pour les dessins, d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

Critères de performance

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin et à la morphologie de la personne.
- Estimation juste du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Précision des données et des dessins introduits dans la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron ou d'un gabarit de base.
- Ajustement convenable du patron ou du gabarit à la morphologie de la personne.
- Transformation appropriée du patron ou du gabarit, selon le besoin.
- Élaboration d'une gamme de montage appropriée au vêtement.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

- 3 Préparer une toile.
 - Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
 - Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
 - Précision dans l'exécution de chaque étape.
 - Respect des techniques.
 - Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.
 - Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats.

- 4 Tailler les pièces de la veste ou du gilet, la doublure et l'entoilage.
 - Préparation appropriée du tissu et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Identification claire et précise des pièces.
 - Regroupement ordonné des pièces.

- 5 Monter la veste ou le gilet.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustements pertinents de la veste ou du gilet, de la doublure et du patron après l'essayage.

- 6 Faire la finition de la veste ou du gilet.
 - Respect des étapes de finition et des techniques.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.

- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.

- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'une veste ou d'un gilet sur mesure.
- Rappel des notions sur le conseil à la clientèle.
- Mesures à prendre pour la confection d'une veste ou d'un gilet.
- Choix des tissus en fonction du modèle et comparaison des prix.
- Prix de confection d'une veste ou d'un gilet : temps de confection, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Gamme de montage de vestes ou de gilets à inscrire sur la fiche de spécifications.
- Entoilages à utiliser pour la façon tailleur.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection de la veste ou du gilet.
- Rappel de la façon de choisir un patron de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Ajustements et transformations à apporter à un patron pour réaliser une veste ou un gilet sur mesure.
- Rappel des particularités morphologiques à appliquer.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection d'une veste ou d'un gilet.

3 Préparer une toile.

- Application des notions antérieures concernant le choix du tissu pour la toile, les étapes et les techniques de coupe et de confection et la méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.
- Application de la méthode de calcul des quantités : tissu, entoilage, doublure et fournitures.

- 4 Tailler les pièces de la veste ou du gilet, la doublure et l'entoilage.
 - Application des notions antérieures concernant les méthodes de préparation de la matière première, les techniques associées à la coupe et le souci d'économie de la matière.
- 5 Monter la veste ou le gilet.
 - Techniques de confection à réaliser comme échantillons : poche arrondie doublée, poche poitrine, poche intérieure, poche passepoilée à deux cordes avec ou sans rabat, poche passepoilée à trois cordes, poche passepoilée en croissant, patte de manche repliée, patte de manche classique, patte de manche en onglet, col tailleur, col châle, finition d'ourlet féminin et finition d'ourlet masculin.
 - Techniques de préparation de certaines parties du vêtement selon la façon tailleur : pose des galons de soutien, façonnage des têtes de manche, des cols et des revers, structure des devants de veston (plastron), boutonnière passepoilée, finitions à la main, etc.
 - Application des techniques de pose d'entoilage.
 - Application des étapes et des techniques de couture à utiliser : points à la main, surjet, etc.
 - Étapes et techniques de confection propres au modèle de la veste ou du gilet.
 - Préparation des pièces : pincés, découpes, plis, empiècement, poches, rabats, pose des galons et des renforts, façonnage, etc.
 - Application de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.
 - Méthodes d'ajustement d'une veste ou d'un gilet, de la doublure et du patron après l'essayage.
- 6 Procéder à la finition de la veste ou du gilet.
 - Application des notions antérieures concernant les étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brossage.
 - Nouvelles techniques de finition : boutonnière française ou passepoilée, brandebourg, ourlet particulier, pose des garnitures, etc.
 - Information à inscrire sur les étiquettes en fonction du produit.
 - Rappel de l'importance de l'évaluation critique de son travail.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Application des notions antérieures concernant le service à la clientèle, les méthodes de conditionnement et les critères de qualité à la livraison.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Application des notions antérieures.

Compétence 15 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des retouches et des réparations sur des vêtements.

Contexte de réalisation

- Pour une jupe, un pantalon, une chemise ou un chemisier, une veste ou un gilet, une robe, un manteau ou un vêtement de cuir.
- Dans des matières extensibles, non extensibles et en peausserie.
- À l'aide de bons de commande.
- À l'aide de fournitures.
- À l'aide de machines à coudre et d'accessoires de couture.
- À l'aide de la presse à vapeur et des accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Rencontrer la cliente ou le client.

- Accueil courtois de la cliente ou du client.
- Conseils judicieux.
- Précision des ajustements.
- Entente écrite sur les retouches ou les réparations à faire, sur le prix et les modalités.

2 Préparer le travail.

- Détermination juste des fournitures nécessaires.
- Préparation judicieuse de l'équipement et des accessoires.
- Précision des calculs de mesures.
- Transfert exact des marques selon la rectification à apporter au vêtement.

3 Découdre les parties nécessitant une retouche ou une réparation.

- Schématisation et annotation précises des observations concernant l'assemblage.
- Utilisation habile des outils pour découdre une pièce de vêtement.
- Respect des techniques.
- Vêtement minutieusement préparé en vue des retouches ou des réparations.

4 Effectuer des retouches.

- Utilisation des techniques appropriées.
- Respect des particularités d'assemblage.
- Respect de l'apparence originale du vêtement.

- | | | |
|---|-------------------------------------|---|
| 5 | Effectuer des réparations. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des techniques appropriées à chaque réparation. • Solution ingénieuse pour la réparation d'un bris. • Précision dans l'exécution des techniques. |
| 6 | Procéder à la finition du vêtement. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix des techniques pertinentes à la machine et à la main. • Finitions méticuleuses. • Vérification minutieuse des rectifications. |
| 7 | Livrer le vêtement. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors de l'essayage. • Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client. • Ajustements pertinents. • Conditionnement approprié du vêtement. • Respect du prix et des délais prévus. |
| 8 | Ranger l'atelier. | <ul style="list-style-type: none"> • Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail. • Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement. • Entretien pertinent des machines. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Manifestation de patience.
- Conformité des rectifications avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

Types de rectifications : ajustement d'un vêtement trop grand ou trop petit et remise en bon état de vêtements endommagés.

- 1 Rencontrer la cliente ou le client.
 - Conseils liés à la morphologie de la personne, à l'état du vêtement et à son usage.
 - Ajustement par épinglage ou par une autre méthode selon la matière.
 - Particularités d'ajustement selon le vêtement.
 - Temps de travail, modalités et prix pour les retouches et les réparations.
 - Contenu d'un bon de commande et notes à prendre.
- 2 Préparer le travail.
 - Achat de fournitures selon le travail à effectuer.
 - Choix, préparation et ajustement des outils, des machines et des accessoires.
 - Méthode de calcul des mesures.
 - Méthode de transfert des marques pour la retouche ou la réparation.
 - Application des notions concernant l'utilisation de la peausserie.
- 3 Découdre les parties nécessitant une retouche ou une réparation.
 - Rectifications les plus courantes : longueur et largeur des vêtements, accrocs, doublures, poches, fermoirs (invisible, centré, rabattu ou braguette), etc.
 - Observation concernant la confection initiale, sous forme de notes et de schémas.
 - Façon d'utiliser les outils pour découdre une pièce de vêtement (couteau à découdre, ciseaux, lame, etc.).
 - Préparation du vêtement : pressage et absence de trous et de fils apparents.
- 4 Effectuer des retouches.
 - Application des techniques de couture et de confection selon les particularités du vêtement.
- 5 Effectuer des réparations.
 - Rappel de la démarche de créativité pour la recherche de solutions ingénieuses.
 - Application des techniques de couture et de confection selon les particularités du vêtement.
- 6 Procéder à la finition du vêtement.
 - Finitions à la main et à la machine suivies du pressage.
 - Absence d'anciennes marques de pressage et rappel des critères de qualité courants.
 - Évaluation critique de son travail : vêtement corrigé conforme au vêtement initial.
- 7 Livrer le vêtement.
 - Points de vérification selon la retouche ou la réparation : aplomb, tombée, aisance ou ajustement.
 - Évaluation de la rentabilité.
- 8 Ranger l'atelier.
 - Application des notions antérieures.

Compétence 16 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Remodeler des vêtements.

Contexte de réalisation

- À partir d'un vêtement récupéré dont on veut changer le style.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide d'un bon de commande.
- À l'aide de matières premières pour des ajouts et des insertions : peausserie, matières extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre, de surjeteuses et d'accessoires de couture.
- À l'aide d'une table lumineuse pour les dessins, d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Cerner le besoin de la cliente ou du client.

Critères de performance

- Interprétation juste de la demande.
- Inspection méticuleuse de la matière première.
- Suggestions pertinentes sur les styles, les tendances et l'agencement des matières.
- Exactitude de la prise de mesures.
- Inscription claire des renseignements concernant la cliente ou le client.

2 Faire un devis.

- Étude détaillée du modèle.
- Proposition réaliste.
- Détermination juste des fournitures requises et du temps de travail.
- Renseignements et dessin détaillés dans la fiche de spécifications.
- Entente écrite sur le modèle, son prix et les modalités de paiement et de livraison.

3 Préparer le travail.

- Préparation appropriée de la matière récupérée.
- Approvisionnement opportun des autres matières nécessaires.
- Préparation judicieuse de l'équipement.

- 4 Faire le modelage du vêtement sur la personne.
 - Précision des ajustements.
 - Report symétrique des ajustements sur le vêtement.
 - Faufilage correct du vêtement pour l'essayage.
 - Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors de l'essayage.
 - Réajustements pertinents.
 - Préparation minutieuse du vêtement pour sa rectification.

- 5 Rectifier le vêtement.
 - Usage efficace des machines.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Application logique des étapes de confection.

- 6 Procéder à la finition du vêtement.
 - Choix des techniques pertinentes à la machine et à la main.
 - Finitions méticuleuses.
 - Vérification minutieuse du vêtement.

- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors de l'essayage.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié du vêtement.
 - Respect du prix et des délais prévus.

- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Respect de la valeur sentimentale du vêtement pour la cliente ou le client.
- Économie de gestes et de temps.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Cerner le besoin de la cliente ou du client.

- Service à la clientèle : respect de la valeur sentimentale d'un vêtement.
- Rappel des notions pour l'utilisation de la peausserie.
- Application des notions de confection antérieures.
- Points à discuter: attentes, travail à exécuter, préférences, usage du vêtement, etc.
- Points de vérification de la matière : usure, état, propreté, etc.
- Conseils particuliers concernant les possibilités de récupération et l'agencement de matières.

2 Faire un devis.

- Rappel de la démarche de créativité pour proposer des solutions ingénieuses.
- Liens entre l'aspect écologique et la récupération de vêtements.
- Recherche sur les styles, les tendances et autres formes d'inspiration.
- Analyse de la faisabilité par rapport aux attentes de la personne.
- Proposition qui tient compte de la quantité de matière récupérable et du modèle.
- Rappel des notions d'estimation; considération d'une marge d'erreur pour les imprévus.
- Rappel des notions pour négocier et conclure la vente.
- Calcul pour déterminer un acompte.
- Rappel des notions de dessin.

3 Préparer le travail.

- Traitement et nettoyage de la matière récupérée.
- Préparation de la peausserie.
- Calcul des quantités de matières premières et approvisionnement.

4 Faire le modelage du vêtement sur la personne.

- Rappel des notions relatives à l'ajustement d'un vêtement.
- Techniques de faufilage en vue de l'essayage.
- Difficultés associées à l'aplomb, à la tombée, à l'aisance et à l'ajustement d'un vêtement récupéré.

5 Rectifier le vêtement.

- Planification des étapes de confection selon le vêtement et le type de remodelage.
- Travail méticuleux.

6 Procéder à la finition du vêtement.

- Application des notions concernant les retouches et les réparations.
- Critères de qualité : absence d'anciennes marques de pressage, de fils, de points apparents, de bris, de déchirures et d'accrocs.

- 7 Livrer le vêtement.
 - Application des notions antérieures.
 - Vérification de la rentabilité relativement au devis.

- 8 Ranger l'atelier.
 - Application des notions antérieures.

Compétence 17 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Réaliser la gradation de patrons.

Contexte de réalisation

- Pour une jupe, un chemisier et un pantalon.
- Avec les instruments de mesure propres à la gradation comme le compas diviseur et la règle parallèle.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Analyser le vêtement.

- Détermination de la taille du patron de base en fonction de la gamme de tailles demandée.
- Détermination des règles de gradation en fonction de la longueur, de la largeur et de la circonférence.
- Détermination des zones et des endroits de modification.

2 Préparer le travail.

- Préparation judicieuse du matériel et de l'équipement.
- Placement logique et ordonné des pièces du patron pour la gradation.
- Présence et emplacement correct des lignes guides sur chaque pièce du patron.

3 Appliquer les techniques de gradation.

- Utilisation correcte des instruments appropriés à la gradation.
- Application correcte des techniques de gradation selon les méthodes consécutive et simultanée.
- Respect des étapes d'exécution propres à la méthode de gradation utilisée.
- Déplacement correct des points de gradation.
- Marquage correct des points de gradation.
- Raccordement correct des points de gradation, des lignes et des angles.
- Déplacement correct des crans et des repères.

4 Procéder à la finition des patrons.

- Découpage précis et régulier des pièces du patron.
- Exactitude des mesures relatives aux tailles demandées.
- Identification claire des pièces du patron.
- Vérification rigoureuse des pièces du patron.

- Ordre logique du regroupement de chacune des pièces par taille.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Respect des normes de gradation.
- Précision et propreté des tracés.
- Utilisation appropriée des terminologies française et anglaise.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Analyser le vêtement.

- Terminologies française et anglaise pour l'ensemble de la compétence.
- Rappel des habitudes de travail à développer : organisation optimale de l'aire de travail, souci de la santé et de la sécurité, précision du travail, efficacité et souci de la qualité pour l'ensemble de la compétence.
- Interprétation des différentes chartes de grandeurs : homme, femme et enfant.
- Éléments à considérer dans le choix du patron de base.
- Caractéristiques propres à chacune des gammes de taille.
- Classification des tailles selon le type de silhouette.
- Mesures des tailles standards.
- Valeur d'augmentation et de diminution pour chaque zone de modification.

2 Préparer le travail.

- Critères de choix des instruments de gradation et du matériel.
- Éléments à considérer en fonction des différents modèles ou styles de vêtement.
- Rôle de chacun des types de lignes guides.
- Méthode de placement des pièces.

3 Appliquer les techniques de gradation.

- Charte de gradation normalisée.
- Techniques de gradation selon les méthodes simultanée et consécutive.
- Méthode d'utilisation des chartes de gradation.
- Particularité du partage des mesures sur chacune des pièces du patron et ordre d'exécution.
- Méthode de déplacement et de marquage des points de gradation.
- Méthode de raccordement des points de gradation des lignes et des angles.

4 Procéder à la finition des patrons.

- Importance de la précision de la coupe.
- Méthode d'identification des pièces de chaque taille.

- Méthode de vérification de la correspondance des pièces.
- Méthode de vérification des valeurs de gradation pour chacune des tailles.
- Méthode de regroupement des pièces.

Compétence 18 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer la production en série d'un vêtement prêt-à-porter.

Contexte de réalisation

- Pour un projet de miniserie de vêtements.
- À partir d'un patron commercial ou d'un gabarit de base.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles et non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'instruments de dessin et de gradation.
- À l'aide d'une table lumineuse.
- À l'aide d'accessoires de couture, d'instruments de mesure, d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Interprétation appropriée du besoin.
- Précision de la prise de mesures.
- Proposition appropriée au besoin.
- Estimation juste du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Précision des données et des dessins introduits dans la fiche de spécifications.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron ou du gabarit de base.
- Transformation ou ajustement pertinent du patron ou du gabarit.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

3 Monter un échantillon.

- Placement du patron de façon optimale.
- Coupe appropriée à la matière.
- Application des techniques appropriées de confection, de couture, de finition et de sous-pressage.
- Vérification attentive de la qualité de l'échantillon.

- | | |
|--|--|
| 4 Valider l'échantillon auprès de la cliente ou du client. | <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client. • Ajustements pertinents. • Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage. |
| 5 Faire la gradation du patron. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des tailles requises. • Préparation et utilisation judicieuses des instruments de gradation. • Application correcte des étapes et des techniques de gradation. • Vérification rigoureuse des pièces produites. |
| 6 Inscrire les données sur la fiche de spécifications. | <ul style="list-style-type: none"> • Inscription détaillée des changements apportés. • Détermination des étapes et des techniques de confection optimales. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

Suggestions pour le projet :

- projet commercial pour un vêtement de sport, un uniforme, un costume artistique, avec ou sans accessoire, etc.;
- utilisation de matières, de méthodes ou de technologies nouvelles.

1 Conseiller la cliente ou le client.

- Particularités du projet.
- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation de l'article vestimentaire.
- Application des notions sur le conseil à la clientèle et la prise de mesures.
- Choix des tissus en fonction du modèle et comparaison des prix.
- Prix de confection : temps de confection, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Nouveautés technologiques.
- Matières premières innovantes ou inhabituelles et leur préparation.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection.
- Rappel de la façon de choisir un patron de base en fonction du modèle.
- Ajustements et transformations à apporter au patron.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires.

3 Monter un échantillon.

- Optimisation du placement.
- Application des étapes et des techniques de coupe, de couture, de confection et de pressage selon le projet et la matière.
- Application de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.

4 Valider l'échantillon auprès de la cliente ou du client.

- Application des notions antérieures sur le service à la clientèle et sur l'ajustement lors des essayages.
- Vérification de la qualité de l'échantillon : état de l'échantillon après lavage et vérification de l'aplomb, de la tombée, de l'aisance et de l'ajustement sur un mannequin.
- Recherche de solutions pour des situations inhabituelles.

5 Faire la gradation du patron.

- Application des notions antérieures sur la gradation.

6 Inscrire les données sur la fiche de spécifications.

- Gamme de montage.
- Notions de coupe pour la confection en série.

Compétence 19 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Confectionner des tenues habillées.

Contexte de réalisation

- Pour des vêtements féminins : un bustier et une jupe et une robe de bal ou de mariée.
- À partir d'un patron commercial ou d'un gabarit de base.
- À l'aide d'un poste informatique pour la fiche de spécifications.
- À l'aide de matières premières : tissus extensibles, tissus non extensibles et fournitures.
- À l'aide de machines à coudre industrielles et domestiques et de leurs accessoires.
- À l'aide d'une table lumineuse pour les dessins, d'accessoires de couture et d'instruments de mesure.
- À l'aide d'une presse à vapeur et d'accessoires de pressage.
- À l'aide de matériel d'emballage pour le conditionnement.
- En utilisant les unités de mesure métriques et impériales.

Éléments de la compétence

1 Analyser le besoin.

Critères de performance

- Détermination d'un modèle approprié au besoin et à la morphologie de la personne.
- Relevé approprié des particularités du style et des difficultés de confection.
- Choix approprié de la matière première et d'une grandeur de patron ou de gabarit de base.
- Estimation juste du temps et du prix de confection.

2 Préparer le travail.

- Précision des données et des dessins introduits dans la fiche de spécifications.
- Ajustement convenable du patron ou du gabarit à la morphologie de la personne.
- Transformation appropriée du patron ou du gabarit, selon le besoin.
- Élaboration d'une gamme de montage appropriée au vêtement.
- Sélection et préparation judicieuses de l'équipement et des accessoires.

- 3 Préparer une toile.
 - Similitude du tissu de la toile avec celui du vêtement.
 - Transfert approprié des lignes guides et des repères sur la toile.
 - Précision dans l'exécution de chaque étape.
 - Respect des techniques.
 - Correction pertinente du patron à la suite de l'essayage.
 - Calcul juste de la quantité de matière première pour les achats.

- 4 Effectuer la coupe des matières premières.
 - Préparation appropriée du tissu et des fournitures.
 - Respect des techniques de placement.
 - Précision de la coupe.
 - Marquage précis des points de repère.
 - Identification claire et précise des pièces.
 - Regroupement ordonné des pièces.

- 5 Monter la tenue habillée.
 - Pose précise de l'entoilage.
 - Usage approprié des machines.
 - Application logique des étapes de montage.
 - Respect des techniques de confection, de couture et de sous-pressage.
 - Ajustement optimal de la tenue habillée, de sa doublure et du patron après l'essayage.

- 6 Procéder à la finition de la tenue habillée.
 - Respect des étapes de finition et des techniques.
 - Utilisation de l'équipement et des techniques appropriés pour le pressage final.

- 7 Livrer le vêtement.
 - Vérification de la satisfaction de la cliente ou du client.
 - Ajustements pertinents.
 - Conditionnement approprié.

- 8 Ranger l'atelier.
 - Propreté des tables, de l'équipement et de l'aire de travail.
 - Vérification soignée de l'état des accessoires et de l'équipement.
 - Entretien pertinent des machines.
 - Récupération pertinente de la matière.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Manifestation d'écoute, de tact et de courtoisie envers la clientèle.
- Respect des règles d'ergonomie, de santé et de sécurité.
- Organisation efficace de son travail et de son environnement.
- Vérification systématique de l'allure générale du vêtement lors des essayages.
- Conformité du vêtement avec la demande et les exigences de qualité convenues.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

Les rappels théoriques et les applications pratiques de diverses notions font référence à des apprentissages abordés dans les compétences antérieures.

1 Analyser le besoin.

- Terminologie : corset, bustier, corsage, corselet, guêpière, crinolines, faux-cul, bourrelets, baleines, etc.
- Rappel de la démarche de créativité pour la personnalisation d'une tenue habillée.
- Rappel des notions sur le conseil à la clientèle.
- Mesures à prendre pour la confection d'une tenue habillée.
- Tissus, doublure, entoilage et triplure appropriés au modèle de la tenue habillée et à la tombée souhaitée.
- Comparaison des prix : velours, satin, taffetas, voile, mousseline, organza, etc.
- Fournitures : perles, paillettes, broderie, baleines selon le soutien recherché, types de tulle, etc.
- Prix de confection d'une tenue habillée : temps de confection, métrage du tissu, etc.

2 Préparer le travail.

- Gamme de montage de la tenue habillée à inscrire sur la fiche de spécifications.
- Rappel de la façon de choisir un patron de base en fonction du modèle et des mesures de la cliente ou du client.
- Principales particularités morphologiques applicables à une tenue habillée.
- Ajustements et transformations à apporter à un patron pour réaliser une tenue habillée sur mesure.
- Estimation du tissu et des fournitures à acheter pour la confection de la tenue habillée.
- Préparation et réglage des machines et des accessoires pour la confection d'une tenue habillée.

3 Préparer une toile.

- Application des notions antérieures concernant le choix du tissu pour la toile, les étapes et les techniques de coupe et de confection et la méthode de transfert des corrections de la toile au patron.
- Rappel des points de vérification de l'allure générale à l'essayage : tombée, aplomb, aisance et ajustement.
- Application de la méthode de calcul des quantités : tissu, entoilage, doublure et fournitures.

- 4 Effectuer la coupe des matières premières.
 - Application des notions antérieures concernant les méthodes de préparation de la matière première, les techniques associées à la coupe et le souci d'économie de la matière.
 - Précautions à prendre pour la coupe des matières premières.

- 5 Monter la tenue habillée.
 - Techniques de confection à réaliser comme échantillons : pose de galons de soutien et de baleines, armature, coussinet et triplure, couture française, finition d'ourlet avec dentelle ou ruban, pose de perles et de paillettes, fabrication de nœuds, de fleurs et de boucles, etc.
 - Nouvelles techniques de pose d'entoilage : soutiens thermocollant et non thermocollant.
 - Application des étapes et des techniques de couture : points à la main, surjet, etc.
 - Étapes et techniques de confection propres au modèle de la tenue habillée.
 - Préparation des pièces : pincés, découpes, plis, fronces, empiècement, volants, manches, coulisse pour baleine, jupon, etc.
 - Application de la méthode de manipulation du tissu pendant la couture.
 - Méthodes d'ajustement d'une tenue habillée, de la doublure et du patron après l'essayage.

- 6 Procéder à la finition de la tenue habillée.
 - Application des notions antérieures concernant les étapes : finition des détails, pressage, nettoyage et brossage.
 - Techniques de finition pour une tenue habillée : agrafes, ourlets, pose de perles et de paillettes, fabrication de nœuds et de boucles, etc.
 - Information à inscrire sur les étiquettes en fonction du produit.
 - Rappel de l'importance de l'évaluation critique de son travail.

- 7 Livrer le vêtement.
 - Application des notions antérieures concernant le service à la clientèle, les méthodes de conditionnement et les critères de qualité à la livraison.

- 8 Ranger l'atelier.
 - Application des notions antérieures.

Compétence 20 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des activités de gestion.

Contexte de réalisation

- Dans le cas d'un travail autonome.
- À l'aide d'un poste informatique et des logiciels courants.
- À l'aide de formulaires.
- À l'aide d'une caisse enregistreuse.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Reconnaître les fonctions utiles à la gestion de son atelier. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des phases du cycle de production. • Maintien d'une liste de fournisseurs à jour. • Reconnaissance des outils informatiques utiles. |
| 2 | Effectuer des opérations administratives courantes. | <ul style="list-style-type: none"> • Établissement et suivi appropriés d'un budget. • Application correcte des principes de la tenue de livres. • Respect des procédures pour les transactions courantes. • Suivi régulier des comptes à payer et des comptes clients. • Précision des calculs. • Reconnaissance des obligations fiscales. |
| 3 | Examiner des outils promotionnels. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des possibilités promotionnelles. • Établissement d'un plan de publicité réaliste. • Élaboration d'une carte professionnelle appropriée. |
| 4 | Maintenir à jour ses compétences. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de l'importance de la formation continue dans son cheminement professionnel. • Détermination de moyens appropriés à ses besoins et à son emploi du temps. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'ergonomie.
- Souci de la réussite financière.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence et les suggestions de connaissances, d'habiletés ou d'attitudes liées à la compétence.

- 1 Reconnaître les fonctions utiles à la gestion de son atelier.
 - Travail autonome et formes juridiques d'entreprise.
 - Cycle de production d'un atelier :
 - bon de commande de la clientèle;
 - achat et inventaire;
 - opérations de confection;
 - contrôle de la qualité;
 - livraison ou distribution;
 - entretien de l'équipement.
 - Établissement d'un système de suivi pour chaque étape du cycle.
 - Importance de l'utilisation de formulaires pour l'efficacité du travail : fiche de spécifications, fiche de contrôle de production, fiche de contrôle de qualité, fiche d'inventaire, fiche d'entretien, bon de commande, facture, etc.
 - Différentes utilisations des outils informatiques propres à la gestion, à la comptabilité, etc.
 - Recherche de fournisseurs.
 - Habitudes de travail à maintenir : organisation optimale de l'aire de travail, souci de la santé et de la sécurité, précision du travail, efficacité et souci de la qualité.
 - Activités et habitudes qui favorisent la réussite financière pour l'ensemble de la compétence.
- 2 Effectuer des opérations administratives courantes.
 - Façon d'établir un budget et de prévoir les revenus et les dépenses de manière réaliste.
 - Transactions courantes : préparation d'une caisse, rédaction de factures, encaissement et compilation des dépenses et des recettes journalières.
 - Comptabilité périodique : comptes à payer, comptes clients, taxes et impôts.
- 3 Examiner des outils promotionnels.
 - Définition de la clientèle cible.
 - Reconnaissance des outils promotionnels : affiche, journaux, site Web, carte professionnelle, etc.
 - Évaluation des coûts liés aux outils de promotion.
 - Renseignements importants à inscrire sur une carte professionnelle.
- 4 Maintenir à jour ses compétences.
 - Ressources de formation et d'information.
 - Réseaux régionaux, nationaux et internationaux des professionnels de la mode.
 - Modernisation ou actualisation de ses activités professionnelles.

Compétence 21 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

S'intégrer en milieu de travail.

Éléments de la compétence

- Chercher un lieu de stage.
- Reconnaître le travail à effectuer en milieu de travail.
- Reconnaître les moyens pour établir de saines relations professionnelles.
- Intégrer les connaissances, les habiletés, les attitudes et les habitudes acquises durant la formation.
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les modalités relatives au stage.
- Rechercher des entreprises susceptibles de recevoir des stagiaires.
- Effectuer des démarches pour obtenir un stage.
- S'informer sur le travail à effectuer et les exigences de l'employeur.

Phase de réalisation

- Observer le contexte de travail.
- Exécuter diverses tâches professionnelles ou y participer.
- Rédiger un journal de bord faisant état de ses observations sur le contexte de travail et les tâches exercées dans l'entreprise.

Phase de synthèse

- Relever les aspects du métier qui correspondent à la formation reçue ainsi que ceux qui diffèrent de celle-ci.
- Discuter de l'influence de l'expérience du stage sur le choix d'un futur emploi : aptitudes et champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- Fournir la documentation nécessaire à la préparation du stage et à la rédaction du journal de bord.
- Rendre possible l'exécution des tâches professionnelles.
- Assurer l'encadrement périodique des stagiaires au moment où s'effectue le stage.
- S'assurer de la supervision des stagiaires par une personne responsable dans l'entreprise.
- Intervenir en cas de difficulté ou de problème.

Critères de participation

Phase d'information

- Énumère des lieux de stage répondant aux critères de sélection prédéterminés.
- Rencontre une personne responsable dans une entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.
- Recueille l'information nécessaire quant à la réalisation des tâches et à la communication avec l'employeur, les employés et la clientèle.

Phase de réalisation

- Respecte les politiques de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'assumer à titre de stagiaire, les horaires de travail, les règles de santé et de sécurité au travail et les règles d'éthique professionnelle.
- Consigne l'information sur le contexte de travail et les tâches exercées dans l'entreprise.

Phase de synthèse

- Rédige un rapport de stage :
 - en soulignant les points forts et les points faibles de la formation reçue;
 - en présentant une autoévaluation de sa participation dans son milieu de travail.
- Partage son expérience de stage en milieu de travail.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

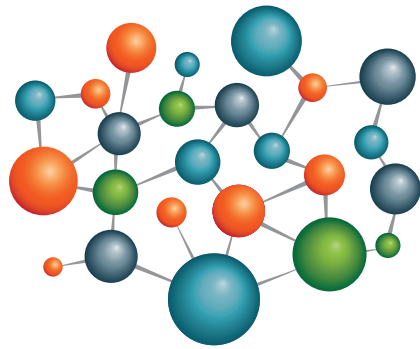
- Information entourant le stage : modalités et règles de l'établissement de formation, critères pour la sélection d'un lieu de stage, etc.
- Liens avec ses champs d'intérêt et aptitudes.
- Recherche d'emploi ou de lieu de stage : planification, consultation de sources d'information, liste d'employeurs ou de milieux de stage potentiels, mise à jour du curriculum vitæ, rédaction d'une lettre de présentation, règles d'entrevue, entente sur les modalités de stage avec l'employeur et l'établissement de formation, etc.
- Travail à effectuer et exigences de l'employeur : type de travail, rôles et responsabilités, horaires, attentes par rapport aux résultats, contraintes, règles de fonctionnement, comportement attendu, tenue vestimentaire, etc.
- Relations professionnelles : attitudes et comportements propices au travail, éléments de base de la communication, moyens pour éviter les situations conflictuelles, respect des rôles et des responsabilités de l'équipe, règles de courtoisie pour le service à la clientèle, etc.

Phase de réalisation

- Travail à effectuer et exigences de l'employeur : directives de travail, méthodes de travail efficaces, habitudes de travail à développer et évaluation critique de son travail.
- Ergonomie, santé et sécurité au travail.
- Sens des responsabilités pour la vérification de la qualité de son travail et autonomie.
- Information à recueillir sur le séjour en milieu de travail : horaire, difficultés rencontrées, activités réalisées, etc.

Phase de synthèse

- Contenu du rapport : portrait de l'entreprise, premières impressions, consignation de ses observations, situations particulières expérimentées et réactions.



education.gouv.qc.ca

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 